

PANTIN

Mensuel

DOSSIER École

Fête du livre

che
ire (186
ms cor
colbac
ard de,
à Vinci,
teau de
(1452-
anné
c le
flor
tr

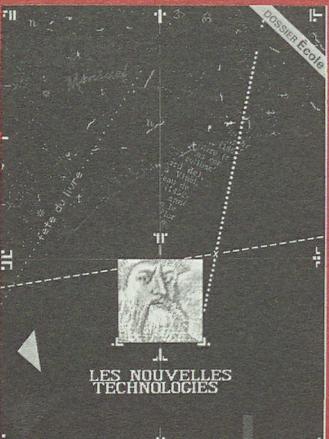


LES NOUVELLES
TECHNOLOGIES

3 → 7 dec. 1985

SOMMAIRE

- 4/5 Stationner ou ne pas stationner telle est la question
- 7/10 Le Petit Journal de Pantin
- 7 50 ans déjà
- 8/9 12 heures pour la paix
Solidarité Mexique
- 10 Promenade d'un maire non solitaire après l'incendie de Baquet
- 11/16 Le dossier du mois A bonne école
- 16/17 L'invité du mois Le Proviseur du lycée Marcelin-Berthelot
- 18 Demandez le programme ciné 104
- 19 Santé Sida m'était conté
- 20 Demandez le programme ciné 104 Rendez-vous du 104 Jeunesses
- 21 Impôts locaux
- 22/24 Pantin, ceux qui vont lire te saluent

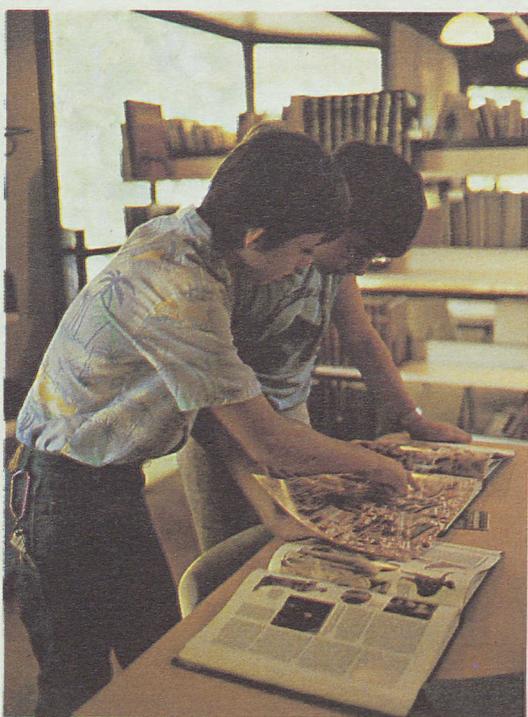


BAS LES MASQUES !

Ainsi donc, Raymond Chandeleur, Louis Marguerite, Chaublanc, Dédé, Claude Lee Cooper était la seule et même personne. Votre serviteur. Seulement voilà, il est difficile de s'éparpiller, sans se perdre soi-même, de s'éclater sans que quelques éclats ne viennent briser la quiétude. Ainsi dans ce numéro, comment vous parler du **stationnement contrôlé** en choisissant le biais de l'ironie glaciée. Aucun rapport diront certains. Comment feuilleter **Le Petit Journal de Pantin**, en votre compagnie, toujours plein de nouvelles, ce mois le 50^e anniversaire de la maison du retraité, les visites de maire, la solidarité Mexique etc. en adoptant le ton badin et léger du marivaudage, sans que cela ne soit suspect. Et le **dossier école** ! Quelle entreprise ! Comment le présenter, sans en dénaturer la saveur, quelle plume sera assez aiguisée pour en dessiner les contours, sans être élitiste ou ampoulée.

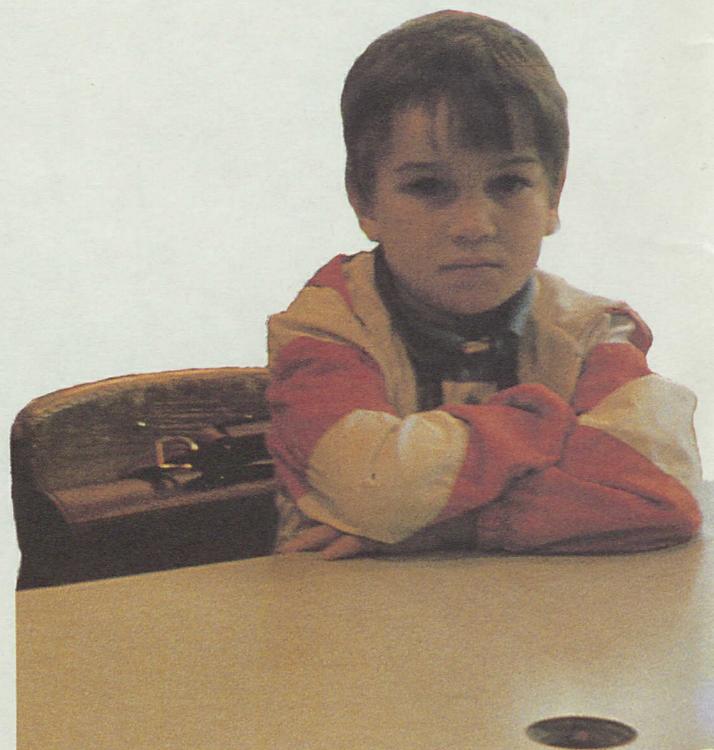
L'invité du mois, M. Harari, proviseur du Lycée Berthelot, il faudrait être Pagnol ou Giono pour mettre en valeur sa passion et sa chaleur communicative. Etre plus subtil afin d'évoquer la page **Santé** consacrée au Sida serait de bon aloi. Les **impôts locaux**, eux, mériteraient un traitement s'apparentant à une littérature que d'aucun jugerait légère. Et la **Fête du Livre**, une occasion de se jouer des mots tels les dadaïstes. Mais voilà c'est impossible, je n'ai plus de fantômes à ma disposition, ceux ayant déjà parlé se sont regroupés, m'ont réintgré. Je me sens redevenir moi-même, à quoi bon vouloir être les autres. La boucle est bouclée.

Leon Perret



11/16 A BONNE ÉCOLE

Auparavant, la mairie était entre l'école de jeunes filles et celle des garçons. Aujourd'hui, malgré les écoles mixtes les rapports sont tout aussi étroits, bien que plus complexes.



22/24 PANTIN, CEUX QUI VONT LIRE TE SALUENT !

Le livre a su vous séduire, sachons l'entretenir



8/9 VISITE DU MAIRE

Promenade d'un maire non solitaire.



16/17 INVITÉ DU MOIS

Un lycée, second du département quant aux résultats du bac, un proviseur qui anime une équipe, tout cela c'est à Pantin.



4/5 STATIONNER OU NE PAS STATIONNER...

Cela a la couleur d'un impôt, l'odeur d'un impôt, mais ce n'est pas un impôt. Bien au contraire !



7 50 ANS DÉJÀ

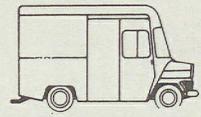
La Maison de retraite communale de Pantin a fêté ses noces d'or.

PANTIN Mensuel

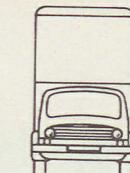
Magazine d'informations municipales,
45, avenue du Général Leclerc
93500 Pantin.

- Directeur de la publication : Le Maire, Jacques Isabet
- Rédaction : Dominique Duclos, Hervé Pataki
- Conception et maquette : Christiane Barotte, Lydie Danton, Bernard Mazabraud
- Couverture : Olivier Chaumont
- Photos : Michel Dhorne, Gilles Gueu, Daniel Ruhl
- Édition : S.E.P. 93
- Photogravure : A.P.P. Le Perreux
- Imprimerie : A.D.P. Montreuil
- Tous droits réservés •





ENQUÊTE



STATIONNER OU NE PAS STATIONNER TELLE EST LA QUESTION

Le problème du stationnement est à Pantin, comme dans la plupart des communes jouxtant Paris, un peu le serpent de mer. On en parle, puis on oublie, puis il ressurgit au gré des protestations, des pressions, des accidents. Ces derniers temps il se posait avec de plus en plus d'acuité, il fallait donc agir. Le Conseil Municipal a tranché lors de sa séance du 18 juin : le stationnement contrôlé sera institué dans certains quartiers de la ville.

4

Où il est question de sécurité.

Au delà des justes réserves que cette décision suscite, et dont nous nous ferons l'écho, nous allons essayer de mettre en balance tous les éléments de cet épique dossier, afin de cerner les éléments décisifs qui ont prévalu dans ce choix. Tout d'abord il convient de préciser que le dossier présenté au Conseil Municipal a été élaboré après maintes réunions de la commission ad-hoc. Des associations ont été consultées, des démarches effectuées auprès des amicales de locataires et de propriétaires afin qu'ils soient informés des préoccupations municipales et les alerter sur les mesures à prendre, concernant l'amélioration des parkings existants (carences à plusieurs niveaux, accessibilité, éclairage défectueux). Une attention particulière a été portée aux remarques des associations de parents d'élèves quant aux problèmes de sécurité à la sortie des écoles. Des rencontres avec les communes avoisinantes, où le système du stationnement existe, ont permis de mieux appréhender certaines difficultés dont il a été tenu compte dans le projet.

La proximité de Paris est bien sûr un élément déterminant dans les difficultés rencontrées quant au respect du code de la route, une certaine carence des effectifs de police constitue un



autre paramètre que l'on ne peut ignorer. Mais lorsque cela est dit, le problème reste, ces paramètres sont des éléments incontournables et irrésolvables par la seule municipalité. La réalité est que la situation allait en se dégradant, il y a ce que l'on peut souhaiter dans l'absolu, mais il y a ce que l'on doit faire lorsqu'il y a urgence.

Pas une potion magique...

Le stationnement contrôlé n'est pas la panacée, un coup de Horodateur magique ne peut, dans l'immédiat, régler la situation, mais il peut être un moyen de sensibilisation et de contrôle efficace, une amélioration mais non point une solution définitive. Ce qui a été déterminant dans ce choix difficile (effectué par la plupart des communes avoisinantes) c'est la constatation faite d'une pénalisation pour certaines activités et un motif d'insécurité supplémentaire. Le stationnement de longue durée, souvent en contradiction avec le code de la route, monopolise une grande partie de l'offre disponible et procure un déséquilibre des besoins véritables. De ce fait la vie urbaine, l'activité commerciale sont gênées, la circulation en général et celle, en particulier, des transports en commun subit un préjudice, la sortie des écoles devient une zone d'insécurité.

Mais une amélioration

Il convient donc de rechercher

l'équilibre entre les différents usages et motif du stationnement et sa durée. Le système de tarification est donc une solution. Cette réglementation doit avoir pour objectif de préserver les places sur voirie publique au stationnement de courte durée afin de revitaliser la vie urbaine, rendre l'accès aux immeubles riverains, protéger et améliorer les déplacements des piétons sur les trottoirs, inciter à l'utilisation des transports en commun de façon à soutenir les efforts de la R.A.T.P.

Du civisme

Une incidence non négligeable de cette opération serait de faire appel au civisme afin de lutter contre l'individualisme de ceux qui ne tiennent pas compte du danger qu'ils occasionnent en ne respectant pas le minimum, c'est-à-dire le code de la route. C'est un moyen de faire réfléchir tout le monde sur ce problème qui concerne chacun et non pas simplement l'"autre". Une solution même adoptée par le Conseil Municipal ne peut être imposée si chacun ne participe pas à l'effort entrepris.

Une transition ?

De concrètes difficultés existent que l'on ne peut occulter : il faut aménager des parkings provisoires, effectués des démarches auprès des gestionnaires de parkings existants, afin de les rendre plus sécurisants. Une nécessité

s'impose : rechercher des parkings pour les riverains afin de ne point les léser dans cette opération. Les services de la ville étudient la possibilité d'en implanter aux Quatre Chemins. Bref, parallèlement à l'instauration de ce nouveau système contraignant, des recherches sont faites dans toutes les directions afin que l'opération ne se trompe pas de cible.

OU :

Les voies intéressées seraient les suivantes :

- Avenue Edouard Vaillant (de Magenta à J. Jaurès et de Général Leclerc à Débarcadère)
 - Magenta (d'Edouard Vaillant à Limite de Paris)
 - Gabrielle Josserand (d'Edouard Vaillant à Cartier Bresson)
 - Pasteur (de Magenta à Lapérouse)
 - Général Leclerc (d'Auger à Hoche)
 - Auger (de Congo à Victor-Hugo)
 - Victor-Hugo (de Florian à Hoche et de J. Lalive à Delizy)
 - Avenue Jean Lalive (en totalité)
 - Delizy (entre J. Lalive et Victor-Hugo)
 - Charles Auray (de J. Lalive à 8 Mai 1945)
 - Courtois (de J. Lalive à 8 Mai 1945)
 - Anatole France (de J. Lalive à Pierre Brossolette)
- soit un total de + 777 places de stationnement.

COMMENT :

Horodateur qu'est-ce que c'est qu'ça ?

Les lignes principales de ce projet sont les suivantes :

- Stationnement contrôlé tous les jours de 7 h à 19 h. Sauf Dimanche et Jours fériés (payant de 7 à 19 h).
- Neutralisation du stationnement payant les jours de tenue des Marchés jusqu'à 14 h.
 - Avenue Jean Lalive (de Hoche à Limite de Paris) soit 85 places.
 - Rue Charles Auray (de J. Lalive à J. Nicot) soit 26 places.
- Neutralisation du stationnement contrôlé pendant le mois d'Août.
- Stationnement limité à 2 heures par tranches de 20 minutes.
- Redevance 1 F les 20 minutes soit 3 F l'Heure.
- Appareils retenus : horodatrices pouvant admettre le paiement par pièces de monnaie ou par cartes magnétiques. Une horodatrice par 15 places au maximum.

Nous avons rencontré plusieurs Pantinois dont les avis divergent. Nous avons synthétisé leurs griefs ou approbations en les regroupant sous la rubrique "d'accord pas d'accord".

D'ACCORD

Nos interlocuteurs ont principalement insisté sur le fait que de nombreux automobilistes n'utilisent pas leur parking personnel. Sans nier le fait qu'il existe des problèmes de sécurité pour certains d'entre eux, il leur semble que c'est également un réflexe de facilité, la politique du moindre effort en quelques sorte. Ils sont conscients de la gêne au niveau de la circulation et en particulier aux abords des marchés où malgré les interdictions, nombre de véhicules stationnent illicétement, empêchant les commerçants de garer leur véhicule, et à ceux qui voudraient faire leurs courses, de trouver une place facilement dans la mesure où le stationnement de ces véhicules est de longue durée : Sans doute cette mesure, du stationnement contrôlé, pénalisera quelques Pantinois qui eux ne possèdent pas de parking et qui plus est, stationnent dans la légalité. Nos interlocuteurs ont la sensation que cette nouvelle réglementation changera les manières en usage et disciplinera, les conducteurs. Les emplacements précisément délimités permettront également un stationnement moins anarchique. Il leur semble également que la sécurité serait mieux assurée, autant sur la chaussée, où certaines voitures garées en double file sont un danger (dans ce cas, les nouveaux agents embauchés par la ville pourront verbaliser) que sur les trottoirs, en particulier aux abords des écoles. Certains abus disparaîtraient avec les stationnement contrôlé. Il semble nécessaire, à nos interlocuteurs, d'expliquer à la population que ce n'est pas un nouvel impôt, il ne rapporte rien sinon quelques tracasseries. (NDLR) C'est pour eux le moyen de mettre chacun face à ses responsabilités, de tirer une sonnette d'alarme face à l'individualisme et au manque de civisme de certains. Ils insistent pour dire que ce n'est pas une fin en soi. (NDLR : Remarque pertinente. En effet les tarifs pratiqués ne sont en aucun cas source de bénéfice pour la ville. Parler d'impôt est un leurre.)

PAS D'ACCORD

Les habitants qui se prononcent contre, articulent leur argumentation autour de thèmes précis que nous avons regroupés. En premier, pour eux, il s'agit d'un déplacement du problème. En effet nombreux sont ceux qui n'utilisent pas leur parking souterrain parce qu'ils sont trop peu sûrs. Dans leur analyse, la carence des forces de police est mise en lumière, pour eux il n'y a pas assez de verbalisation des infractions commises. Ils n'ont pas à subir cette carence ni à la gérer. La question est de savoir si avec le nouveau système, il y aura plus de verbalisation, car si elle reste aussi mauvaise ce serait un coup d'épée dans l'eau. De plus ceux qui déjà se garent en double file et qui gênent le plus, continueront de le faire.

5

Deuxièmement, il y aura préjudice pour les riverains. Où vont-ils se garer ? Tous n'ont pas de parking, et comme il est signalé préalablement, ceux qui en possèdent ne sont pas disposés à l'utiliser pour des motifs de sécurité. Ce système sanctionnera ceux qui ont l'habitude de bien se garer, mais ne changera rien au comportement de ceux qui le font mal. Pour les personnes interrogées, l'établissement d'une zone bleue serait plus souhaitable, elle permettrait aux riverains possesseurs d'une carte, de pouvoir rester en permanence. De plus, puisqu'il est prévu l'embauche d'agents affectés à la surveillance, ces derniers peuvent aussi bien verbaliser en zone bleue avec la même efficacité que face à un horodateur. Pour nos interlocuteurs, il n'est pas nécessaire de faire payer les gens, la zone bleue peut être un moyen de contrôle et une incitation à employer les transports en commun. C'est une dissuasion sans doute plus agréable que la figure mythique et répressive de l'horodateur.

Le problème n'est pas réglé de façon globale et traiter de cette façon la solution proposée ressemble à s'y méprendre à un nouvel impôt.

"POUR NOUS, LA FRANCE AVANCE" ?

T.Brein

Nous voyons cette pub de manière permanente à la télé. Entre autre, elle vante les mérites de notre système d'éducation ! J'assistais samedi à une réunion de parents dans une classe de 5^e du Collège Lavoisier. Le tableau dressé par les professeurs est effarant : 28 élèves, dont 2 sont nés en 1969, 2 en 1974.

D'autres chiffres font apparaître que seuls, 12 élèves ont effectué une scolarité jusqu'à présent normale. Les autres ont 1 an, 2 ans, 3 ans et plus de retard.

Pour les professeurs, seuls 5 ou 6 élèves suivent normalement les cours.

Aucun moyen n'est mis à la disposition du Collège — et ce n'est pas un cas isolé — pour faire face à cette situation.

Un professeur posait la question : Quelle solution ? Oui, quelle solution ? Pour certains élèves, pas trop de dégâts en perspective, les parents peuvent les aider. Et les autres ?

Cet exemple illustre l'état lamentable de l'Education nationale. Alors, la solution ?

Il faut arrêter de peindre en rose ce qui est noir ! Ce ne sont pas quelques ordinateurs qui régleront les problèmes.

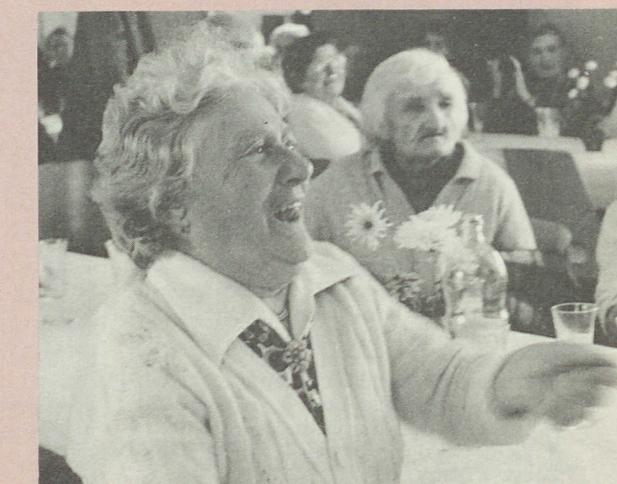
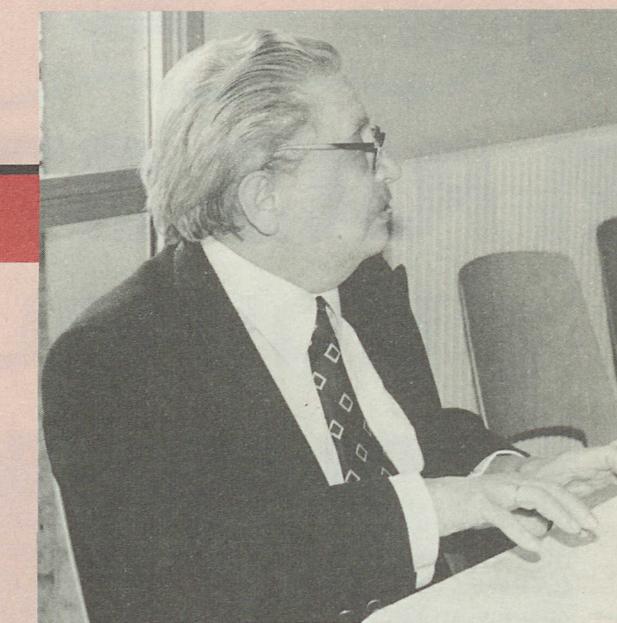
Il faut donner à l'Education nationale, les moyens matériels et financiers de jouer son rôle. Et non pas se gargariser du mot "modernisation" que l'on retrouve 3, 4 ou 5 fois et plus à chaque page du projet du budget de l'Etat 1986.

Il faut que chacun sache que ce budget n'est en rien un budget de "modernisation". **Il est un budget qui enfonce l'Education nationale et donc nos enfants dans la crise.**

Je fais partie des parents qui peuvent aider leurs enfants mais je ferai aussi tout ce qui dépend de moi pour que le budget 1986 soit entièrement modifié et qu'il fasse droit aux besoins de notre école.

Alors, oui, s'il en est ainsi, on pourra dire "la France avance".

Jacques ISABET
Maire de Pantin.



LE PETIT Journal DE PANTIN

La Maison de Retraite Communale de Pantin a fêté son demi-siècle d'existence.

Cinquante ans déjà

Souhaité par le Conseil Municipal et son Maire, Charles Auray, dès 1925, le futur établissement se voit doté d'un terrain, d'une construction et du matériel à usage d'hospice. Ainsi le déclare la délibération du 21 Novembre 1933, signée par Albert Lebrun, Président de la République.

“La Maison des Vieillards", ainsi nommée à l'origine, ouvre ses portes le 1^{er} mars 1935 avec 120 lits, un tarif journalier de 12 F 59 et 13 agents. Elle ne reçoit alors que des personnes âgées valides.

Un bâtiment moderne.

Pour l'époque, la Maison de Retraite



fait montre d'une grande modernité. Des chambres individuelles avec toilettes, des salons pour l'animation, des salles de restaurant, des ascenseurs, des services de soins... en font un bâtiment qui allie l'agréable au fonctionnel.

Au fil du temps, l'établissement a quelque peu vieilli, mais en 1975, il bénéficie d'une modernisation de ses locaux, mieux adaptés aux besoins nouveaux de ses habitants. L'accueil des personnes âgées ayant perdu l'autonomie de vie devient désormais prioritaire.

Une section de cure est bientôt mise en place pour permettre de prodiguer des soins légers aux retraités les plus handicapés par l'âge et l'invalidité, plutôt que de les hospitaliser.

Aujourd'hui, cette section est en mesure d'accueillir 92 personnes et le Conseil d'Administration de la Maison de Retraite prévoit de porter ce chiffre à 125 dès l'an prochain.

Quant aux personnes âgées valides, un bâtiment construit en 1973, dont le projet avait été conçu par Jean Lalive, offre une capacité d'accueil de 80 lits dans de bonnes conditions de confort, (télévision dans chaque chambre...). Deux cent dix huit résidents habitent la Maison de Retraite Communale, qui compte une centaine d'employés, parmi lesquels infirmières, aides-soignantes et agents de service hospitaliers. Le prix à la journée est actuellement de 170,80 F.

Vers l'extérieur.

Les chiffres montrent que les femmes y sont plus nombreuses et que la moyenne d'âge est de 82 ans. Pour la Direction, il importe que les retraités tout en préservant une certaine indépendance conservent le contact avec l'extérieur, sur la base d'échanges avec les associations du 3^e Age de la ville, mais aussi de sorties ou animations, de voyages à l'étranger : en Espagne, au Portugal, de spectacles...

Les très bonnes relations entre le personnel de service et les locataires entretiennent d'autant plus, un climat de confiance voire d'affection indispensable à cet âge de la vie.

Ce même 10 octobre, a été fêté le 100^e anniversaire de Madame Clotilde Botron née Deméré, en présence de Madame Hif, directrice, du personnel, de Jacques Isabet et d'élus municipaux.

Admise le 20 février 1973, elle est née le 29 septembre 1885 à Chérac (Charentes-Maritimes). Elle fut équilibriste et trapéziste aux côtés de son mari et affirme n'avoir jamais pris d'alcool. Est-ce-là le secret de sa longévité ? Qui sait !



Mme Hif félicite la centenaire.



P.A.I.O.
Permanence d'accueil
d'information
et d'orientation
L'I.M.E.P.P.
rappelle aux jeunes
de 16 à 25 ans,
qui sont sans formation,
ni qualification
ou primo-demandeur
d'emploi,
qu'ils trouveront
à la Permanence
d'accueil
des personnes pour les
accueillir, les écouter,
les aider à définir
une orientation
et à mettre au point
un plan de formation.
Pour tout renseignement,
s'adresser à :
la P.A.I.O.,
15, rue Rouget de Lisle
Pantin, tél : 48-40-88-41
ou 48-43-87-15
aux heures d'ouverture
suivantes :
du lundi au mercredi
de 9h à 12h
le jeudi de 9h à 12h
le vendredi de 9h à 12h.

LE COLONEL CHAROLLAIS N'EST PLUS

Le 28 septembre dernier s'est éteint à Maisons-Laffitte le colonel Charollais, âgé de 96 ans. Retiré à la Maison de la Légion d'Honneur au château du Val à St-Germain, il avait tenu à participer au concert, en jouant du bugle, donné par l'Harmonie Municipale, dont il était le doyen.

DE GARDE

Médecins
s'adresser au
48.44.33.33
Pharmacien
s'adresser au Commissariat 48.45.05.35.

COMMUNIQUÉ de la C.I.P. et de l'A.S.P.J.T.

La Communauté Israélite de la ville de Pantin et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Juif Tunisien organisent une exposition culturelle de photos, tableaux de peintres, objets d'art le 10 novembre salle des fêtes 104, avenue Jean Lolive de 10h à 20h. Entrée libre.

La C.I.P. et l'A.S.P.J.T. remercient M. J. Isabet, Maire de Pantin, qui a bien voulu qu'une manifestation culturelle sur le thème de «Judaïsme Tunisien» puisse se réaliser dans sa ville.

E. Krief - A. Fartouh



ÉLECTIONS DATE LIMITE 31 DÉCEMBRE

Au printemps 1986, se dérouleront, le même jour, les élections législatives et les élections régionales. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale de sa commune de résidence, et cela avant le 31 décembre 1985.

CONCERT SAINTE-CÉCILE

Par l'Harmonie Municipale de Pantin, le 23 novembre, à 20h30, à l'église Ste Marthe.

12 heures pour la Paix

Un grand rassemblement pour la paix aura lieu le samedi 16 novembre au Fort d'Aubervilliers de 12 h à 24 h. Jacques Le Dauphin, Secrétaire national du Mouvement de la Paix nous explique pourquoi cette manifestation.

Cette manifestation en premier lieu s'inscrit naturellement dans l'action permanente que mène le Mouvement de la Paix en faveur de la Paix et du désarmement. Cependant, en 1985, elle prend une dimension particulièrement importante.

Le thème de la sécurité de la France est placé avec une acuité nouvelle au premier plan de l'actualité. Une sécurité indissociablement liée à celle des autres qui ne peut exclusivement reposer sur ces capacités militaires, et qui dépend pour le moins autant de la place et de l'intervention de pays dans les relations internationales.

La France a tout à gagner pour sa sécurité et son indépendance à apporter sa contribution aux efforts engagés dans le monde pour la paix et le désarmement : en disant non à la militarisation de l'espace, en

le même temps le 40e anniversaire de l'O.N.U. Cette initiative suscite d'ores et déjà un intérêt certain en France et à l'étranger où de nombreux pays entendent, sous des formes spécifiques, contribuer à l'évènement.

Dans la même période, d'autres manifestations importantes auront lieu à travers le monde et tout particulièrement le même jour en République Fédérale Allemande. Plusieurs organisations pacifistes Ouest et Est ont annoncé leur participation au Fort d'Aubervilliers.

La dimension internationale apparaît d'ores et déjà très importante. Elle permettra des rencontres et des débats

particulièrement fructueux avec les participants.

Le déroulement

Des espaces rencontres sont prévus avec des amis de différentes régions de France et des mouvements pacifistes étrangers. Les stands littérature et art permettront les rencontres avec les auteurs et les artistes.

L'après-midi, des forums auront lieu sur les thèmes : militarisation de l'espace ou coopération pacifique — désarmement, crise, développement — la vitalité du mouvement pacifiste aujourd'hui.

La dimension spectaculaire sera également très importante avec la participation, l'après-midi,

du groupe Little Bob Story, Hannes Wader, le groupe Silly, et le soir du groupe anglais Carmel et de Touré Kunda. Un concert qui nous le savons sensibilise déjà

fortement les jeunes en région parisienne.

L'entrée sera payante (il faut bien équilibrer financièrement) un bon de soutien est déjà proposé (55 F).

Solidarité avec le Mexique



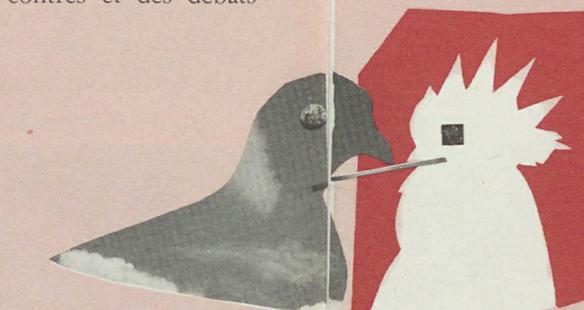
Samedi 12 octobre, la Mairie ouvrira ses portes à la solidarité avec le Mexique, avec le concours du Secours Populaire.

L'occasion pour de nombreux pantinois de répondre à l'appel de l'association, par l'apport de vêtements ou médicaments.

Autre initiative du Comité local, une vente de vêtements qui a permis de recueillir 1200 F.

Pour sa part, le Conseil municipal, lors de sa séance du 17 octobre, a décidé d'octroyer une subvention de 20 000 F.

Des contributions destinées à aider les populations éprouvées après le terrible tremblement de terre qui a frappé le pays.

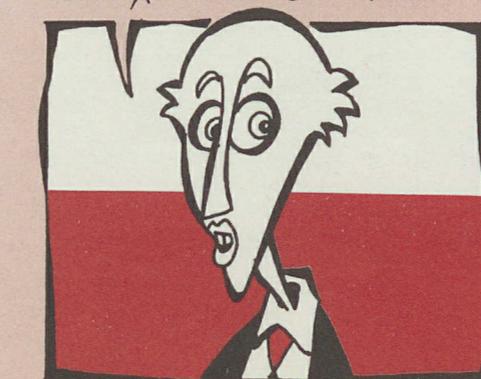


EDMOND COMPTABLE

CHAQUE JOUR IMPOSSIBLE DE TROUVER A ME GARDER EN DEHORS DES PARCMÈTRES... A 8F LES DEUX HEURES, ÇA ME FAIT 32F PAR JOUR...

128F PAR SEMAINE, 512F PAR MOIS, 5200F PAR AN... A RAISON DE 30 ANS D'ANCIÉNNETÉ...

J'aurais pu me payer une MERCEDES !



PAR FARID BOUDJELLAL

CLIMATISATION

CHAUFFAGE
ÉLECTRICITÉ

834.92.03

CGEC
S. A. AU CAPITAL DE 11.430.000 F.

ozonair®

**Compagnie Générale
d'Entreprises de Chauffage**

INSTALLATION - ENTRETIEN - EXPLOITATION - COMBUSTIBLES
AGENCE NORD 95, boulevard Félix Faure
93300 AUBERVILLIERS

EFFONDREMENT

Au 20, rue Pasteur, dans un immeuble étayé depuis plus d'un an, le plancher d'un appartement s'est effondré.

Les occupants ont pu être évacués à temps. La famille ayant acquis cet appartement en mauvais état se retrouve aujourd'hui sans bien et sans toit. Encore un méfait de la spéculation immobilière.



**Information
Prévention
Sécurité**

BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES

48.43.11.11

Accueil et écoute des victimes, orientation vers les services compétents. Aide et conseils dans les démarches juridiques. Comment bénéficier de l'aide judiciaire, obtenir réparation. Aide pour les démarches auprès des assurances. Tél. 48.43.11.11. En mairie, sur r.d.v., du lundi au vendredi.

L'ILE AU TRÉSOR

Devant les prix prohibitifs de location de terrain proposés par la Ville de Paris, le chapiteau de Travail & Culture s'installe à Pantin, vers la place de l'Église, avec l'aide de la Municipalité. Le spectacle est une création originale d'après «L'Île au trésor» de Stevenson. Afin de remercier la Municipalité, Travail & Culture a mis à sa disposition des places gratuites : 500 pour les C.L.E., 900 pour le C.C.A.S., 2.800 pour la Caisse des Écoles, le spectacle de Noël offert aux enfants du primaire.

ou est le maire ?



67^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

La Municipalité, le Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre organisent, le 11 novembre, des cérémonies en hommage aux morts et victimes de toutes les guerres. Participation de l'Harmonie Municipale. Rassemblement : 10h45, cimetière communal.

RETOUR DE MONTSAUCHE

Soirée souvenir, le 11 octobre, pour les heureux bénéficiaires des séjours familiaux organisés par le C.C.A.S. Vacances d'hiver : le C.C.A.S. vous propose 2 séjours neige, au Mont-Revard, pendant les vacances scolaires de février, du 8 au 15, et hors vacances, du 22 février au 1^{er} mars. Inscriptions au C.C.A.S. rue de la Marine. Tél. 48.45.61.50.

10



PANTIN SE MET EN QUATRE

Depuis le 25 octobre, nouvelle numérotation téléphonique dans toute la France. Pour Pantin (comme pour la région parisienne), n'oubliez pas le 4 devant chaque numéro.

1.500 APPELS !

Pour une nouvelle expérience, c'est plutôt encourageant. Le 891.33.33 a, nous l'espérons, répondu à votre attente. Ainsi, vous savez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les activités proposées à Pantin, sans jamais oser le demander. Pour ceux qui n'ont pas encore décroché le combiné, souvenez-vous : depuis le 25 octobre, c'est le 48.91.33.33.

Sylviane Phitoussi

Promenade d'un maire non solitaire

Plusieurs classes d'établissements secondaires, à leur demande, ont été reçues en Mairie par Jacques Isabet.

Les élèves, accompagnés de leur professeur, ont pu ainsi en savoir plus sur la fonction de Maire, sur ses compétences et les décisions qu'il peut-être amener à prendre. Ces rencontres se déroulaient dans le cadre des cours d'éducation civique. D'autre part, une classe de terminale du lycée Marcellin-Berthelot et une quatrième du collège Jean-Jaurès ont visité les installations informatiques du commissariat.

L'accent a été mis sur les avantages que procure cette innovation, un allègement des



tâches administratives permettant, aux ilotiers une plus grande présence sur le terrain. De surcroit il existe une plus grande rapidité dans les recherches et l'accomplissement de certaines formalités. Nombre de problèmes ont été évoqués en ces journées, urbanisme, équipements publics, sécurité etc. Bref un véritable dialogue où l'on a pu s'apercevoir que les jeunes Pantinois n'étaient pas "extérieurs" à leur environnement.

Après l'incendie

Après l'incendie qui a détruit pour partie, le 16 juillet dernier, le gymnase Maurice-Baquet, les moyens, pour "reloger" l'ensemble des utilisateurs ont été multipliés.

Deux salles, les vestiaires et douches s'y attenant, les locaux réservés à l'accueil et à la médecine sportive ont été dévastés par les flammes. Le sinistre, dont le coût est estimé à 250 millions de centimes, pénalise une quinzaine d'activités pratiquées par une population de tous les âges.

Avec ses 250 000 entrées-utilisateurs par an, le gymnase constitue le plus grand complexe sportif de la ville. L'on comprend mieux qu'il ait fallu faire diligence pour offrir d'autres locaux, susceptibles de recevoir les sportifs en vue de la rentrée.

Ainsi, depuis, la salle polyvalente du quartier

l'école Joliot-Curie, qu'il faudra aménager. Tout cela représente un gain de superficie de 750 m².

Autre urgence : le remplacement du matériel sportif et celui de la médecine du sport. Des crédits ont été débloqués à cet effet par la ville de Pantin.

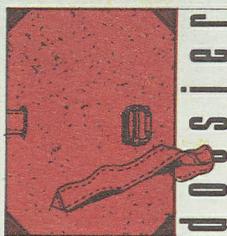
Spontanément, la solidarité a joué, de la part des établissements scolaires mais aussi de villes voisines, comme Aubervilliers et Trappes qui, dans un premier temps, ont prêté du matériel médical (électro-cardiogramme...).

Aujourd'hui, pratiquement tout le monde est relogé sans trop de gêne. Et de part et d'autre, l'on souligne la volonté d'aller vite pour restituer un équipement, totalement repensé, qui répondra mieux encore aux besoins de très nombreux sportifs que compte la ville.

A BONNE ÉCOLE

Le poêle au milieu de la classe appartient désormais au passé, l'instituteur n'est plus en blouse grise, la lumière pénètre dans les classes plus abondamment qu'hier. Les temps changent, l'école également, mais suit-elle toujours au plus près l'évolution de notre société ?





À l'école ce que je préfère ce sont les récré.

La commune a des devoirs vis-à-vis de l'école, ainsi que le département et la région après la loi de décentralisation (voir encadré). Ces devoirs sont la plupart du temps d'ordre matériel : constructions, entretien, mise à disposition de personnel, transports, crédit d'enseignement, indemnités de logement aux enseignants, etc.

A Pantin, au-delà de ces obligations, l'école est le fil rouge de l'activité municipale. Entre ses murs, se prépare l'avenir de notre société. Contribuer à faire que chacun puisse, dans les meilleures conditions, s'y préparer, est une volonté qui se traduit dans les interventions multiples et le dialogue permanent entre toutes les parties intéressées.

D'abord des murs

Un cadre agréable et bien adapté est l'élément premier pour un meilleur épanouissement de l'enfant. La réflexion sur la conception même des écoles construites, (20 en 20 ans) a toujours été un permanent souci. Il faut tenir compte de l'évolution de la société quant à l'architecture, afin qu'il n'y ait point de décalage entre l'environnement quotidien extra-scolaire et celui de l'intra-scolaire. Il serait difficile de faire réfléchir, par un enseignement moderne, sur les progrès des sciences et des techniques, sans que ceux-ci n'imprègnent, au préalable, le lieu même où l'enfant apprend. Les écoles doivent témoigner d'une réalité concrète pour un enseignement adapté aux besoins d'aujourd'hui. Cette réflexion se fait avec les parents et les enseignants (dernier exemple en date, Henri Wallon, Aragon, Liberté et Lavoisier où l'espace a été structuré de façon à aménager des lieux différents pour les enfants, ateliers et non plus salles de classe figées).

Le sport

Le sport c'est 5 gymnases, deux stades scolaires, une piscine, un bassin d'initiation.

La natation tient une place particulière. L'accent est principalement mis sur la continuité. Un brevet au bout de 4 ans, la création du baby-club est un élément primordial dans cette politique de continuité.

2300 scolaires par semaine du CE1 au CM2, 1200 fréquentant l'E.M.S.



Evolution des effectifs de 1980 à 1985

En maternelle : 1786 enfants en 1980 et 2152 enfants en 85.

En primaire : 2769 enfants en 1980 et 2864 enfants en 85.

Pour lire.

L'école est le moteur de la transmission des connaissances. Pour cela, elle doit évoluer sur un tissu favorable. Tout comme l'architecture suit l'évolution de la société, il faut tenir compte du bain culturel dans lequel vivent les enfants, afin qu'il y ait adéquation entre l'environnement extérieur et le monde scolaire.

Le développement de la lecture est la base de cette adéquation, la municipalité a, dans ce sens, favorisé la création de bibliothèques scolaires dans certains établissements (Jean Lolive, Edouard Vaillant, Cachin). La

création de sections jeunesse dans les établissements municipaux participent au même objectif. Des initiatives sont prises à ce niveau, afin de développer le goût des jeunes à la lecture, ceci en utilisant des thèmes correspondant aux préoccupations actuelles, ex : les sciences et les techniques. Le travail du personnel des bibliothèques n'est pas simplement une prestation de service, mais une élaboration de projets communs avec les enseignants et leurs classes, préfiguration d'un véritable travail d'équipe sur les quartiers.

Chaque initiative impulsée par le service culturel est pensée dans l'optique d'une intégration des scolaires à l'intérieur de chaque projet. Par exemple : le film sur l'instruction civique et la sécurité, (élaboré par les services municipaux et les enseignants, devant être projeté dans les classes) l'organisation de table ronde avec le commissaire sur ces problèmes. La dernière initiative en date étant l'exposition sur l'électricité.

développement, son passé, son avenir en s'y intégrant est une approche offrant une image précise d'un enseignement plus complet.

Où il est question de l'esprit et du corps

Les disciplines du corps et de l'esprit étant indissociablement mêlées, il convient, dans le même mouvement, d'ajouter, aux efforts entrepris, le développement des activités physiques. La mise à la disposition des scolaires, de toutes les installations sportives (gymnases, piscines), l'action de l'Ecole Municipale des Sports sont autant d'atouts pour le plein épanouissement de l'enfant. L'objectif de l'E.M.S. était, certes, de pallier à une certaine carence, mais surtout de susciter des besoins et faire aimer le sport. Cette création a permis de faire bouger les choses dans la ville, aujourd'hui nombre d'enseignants proposent des activités sportives aux enfants dans le cadre scolaire.

La restauration scolaire

La Municipalité a choisi de faire payer aux parents un tarif en relation avec leurs ressources ou quotient familial. Tarif maximum : 13,50 F par repas, pour un prix de revient de 19,60 F. Nombre de repas servis par jour : 3750, soit 600 000 repas par an.

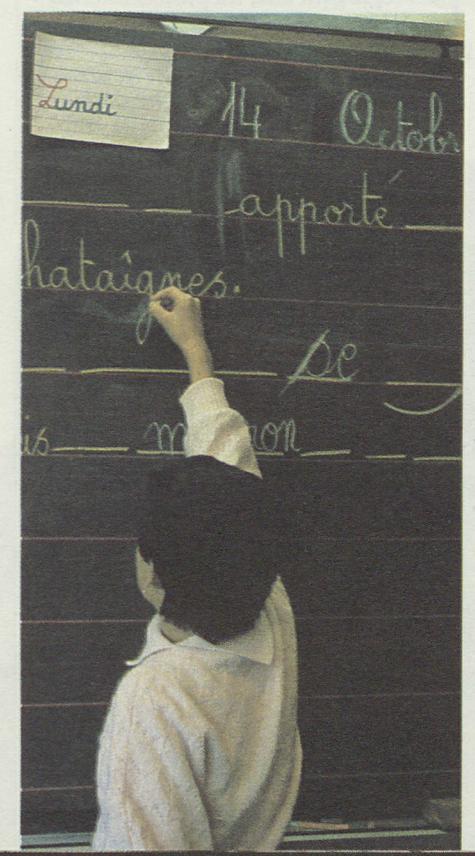


Les classes vertes, classes de neige.

Elles ne consistent pas simplement à faire prendre l'air aux enfants et aux enseignants, mais offrent la possibilité d'établir des rapports nouveaux entre eux. Dans cette optique, la création de mini-séjours a été mise en avant et subventionnée par la ville afin que le traditionnel rythme scolaire soit quelque peu brisé et qu'une autonomie des enfants vis-à-vis de leurs parents, puisse se développer dans la perspective de leur future vie active. Certains P.A.E. bénéficient plus particulièrement du soutien de la municipalité lorsqu'ils s'articulent autour d'une meilleure connaissance de l'environnement, qu'il soit géographique ou économique...

La continuité.

Les centres de loisirs sont une part importante de la vie de l'enfant. Ils visent à prendre en compte le problème des parents qui travaillent, mais c'est également un moment éducatif dans lequel s'inscrit la continuité de l'école grâce à la collaboration entre les animateurs et les instituteurs. Dans cette optique, et suivant en cela la même philosophie que pour les constructions scolaires, des moyens en locaux indépendants ont été donnés aux C.L.E. primaires et 3 maternels.



Le fer de lance de 1984.

"Le Mamonège" fut l'illustration parfaite de ce que pouvait être une nouvelle approche de relations municipalité-école. L'apprentissage et la maîtrise de certaines matières artistiques, souvent délaissées, est également un souci majeur. Cette pédagogie du plaisir est tout aussi importante : appréhender un art dans son

Bibliothèques de classe

En plus de ces crédits, les enseignants disposent de ce qui est appelé le matériel bibliothèque :

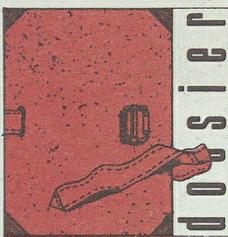
Maternelles 329 F
Primaires 442 F

A son niveau, la Caisse des Ecoles, gérée par le service Enseignement, offre en fin d'année scolaire aux élèves de CM2 et 3^e, qui quittent leur établissement un livre d'une valeur de 100 F. Ces ouvrages sont choisis par les enfants.

Les classes transplantées

En 1984, 3 séjours de 4 classes ont été organisés de janvier à mars, au Revard. Les classes vertes se sont déroulées cette année à Sénailly pour les cours préparatoires, lors de quatre séjours de deux classes. En 1986, partiront trois séjours de trois classes.

... pour les mathématiques et le français.



Credit enseignement

1984-1985
maternelles : 90 F — primaires : 100 F
1985-1986
maternelles : 100 F — primaire : 110 F

Ces crédits sont destinés à acheter les fournitures (livres, cahiers, ...). Pour les classes non francophones et de perfectionnement, le crédit alloué par enfant est de 120 F, pour un effectif d'environ 15 élèves, par classe. Les besoins sont différents, le soutien pédagogique plus accru. En cas d'ouverture de classe, un crédit de 120 F est octroyé aux élèves de maternelle et 130 F à ceux de primaire. Ceci pour permettre à la classe de démarquer dans de bonnes conditions.

On sort avec le S.M.J.

En direction du secondaire, le Service Jeunesse est à l'initiative de nombreuses propositions. Les dernières en date : fête de la musique et journées Victor Hugo, ont rencontré un franc succès tant auprès des enseignants que des élèves. L'initiative Victor Hugo a permis aux élèves de sortir du cadre habituel et de partir sur les traces des "Misérables". La visite de Monfermeil a mis en évidence ce qui séparait l'imagination d'un auteur et la réalité environnante. Les élèves ont pu se rendre compte sur le terrain ce que pouvait transcender le travail de l'écriture. Cette journée était complétée par une visite du musée de la Commune donnant, aux participants l'occasion de mieux connaître cette période cruciale de notre histoire. Un exemple de pédagogie vivante qui va se prolonger cette année.



Les P.A.E.

Ces projets d'action éducatifs sont des initiatives, que la Municipalité entend encourager, en primaires et dans les C.E.S.

En règle générale, les projets retenus, préalablement envoyés par les écoles au service Enseignement, sont subventionnés par l'Inspection Académique et la Commune. L'an dernier, pour l'ensemble des P.A.E., la Municipalité a versé 60 000 F et cette année, cette somme passera à 70 000 F.



Décentralisation, transfert de compétence.

La loi de décentralisation a modifié les attributions de chaque institution : état, commune, département, région. Nous vous en présentons les grandes lignes.

L'Etat

Conserve la responsabilité du service public de l'enseignement, définit les objectifs généraux de la politique d'éducation.

La commune

A sa charge les écoles maternelles et primaires.

Elle est responsable de la gestion et de la construction des locaux du premier degré. Elle peut utiliser les locaux scolaires en dehors des heures scolaires pour des manifestations à caractère culturel, sportif, social. Elle peut organiser au sein des établissements des activités complémentaires. Elle joue un rôle en matière de planification scolaire. La décision de création ou d'implantation d'une classe lui revient. Le maire peut modifier les heures d'entrée ou de sortie des établissements.

Le département

A sa charge les collèges. Il est responsable de la gestion et de la construction des locaux du second degré. Le chef d'établissement représente l'état au sein de son établissement. Le département peut organiser des activités complémentaires au sein des établissements. Il joue un rôle en matière de planification scolaire. Il définit le programme prévisionnel des investissements. Il contrôle le budget des collèges préparé par le chef d'établissement, fixe le montant de sa participation aux dépenses.

La région

A sa charge les lycées. Elle est responsable de la construction et de la gestion des lycées. Le chef d'établissement représente l'Etat au sein des établissements. La région peut organiser des activités au sein des établissements. Elle joue un rôle en matière de planification scolaire. Elle établit le programme prévisionnel des investissements, elle contrôle le budget des lycées selon le même principe que le département, les collèges.

Pour être complet.

Rien en ce qui concerne l'éducation de l'enfant ne peut se faire sans la collaboration des parents. De nombreuses rencontres organisées, soulignent la permanence de la concertation avec les A.P.E. La rentrée scolaire en est le dernier exemple.

L'action municipale en direction de l'école dépasse, comme vous avez pu le constater le simple cadre des obligations matérielles. Un effort permanent est fait pour que l'ouverture des écoles ne soit pas qu'un vain mot. Ce désir traverse chaque démarche, et tout ce qui a été mis en place depuis des années est une sorte de tremplin afin que l'activité culturelle développée dans la ville, ne reste pas aux portes des établissements.

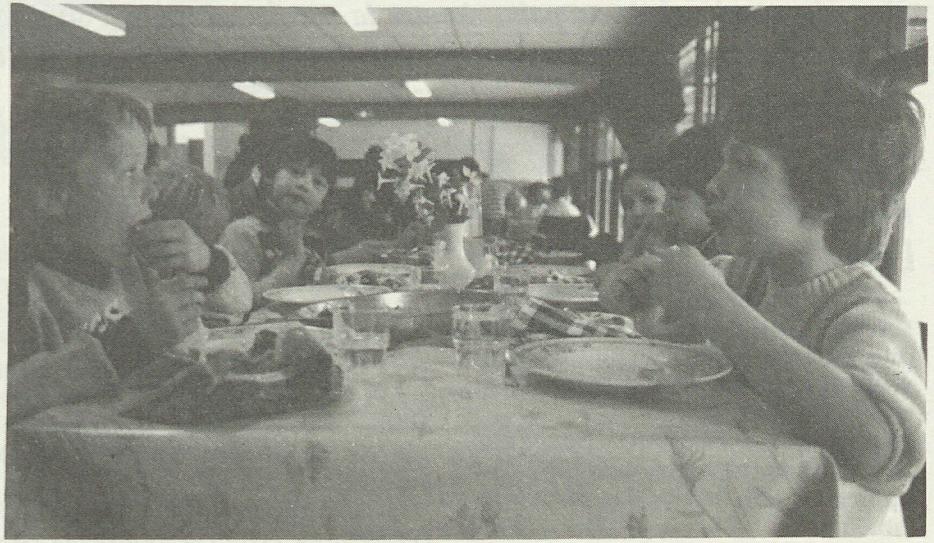
Les écoles de Pantin.

Maternelles : 10
Primaires : 11
C.E.S : 4
Lycée : 1
L.E.P. : 2

Eugénie Cotton, la plus petite, compte 4 classes. Le Plein Air, école spécialisée à effectifs restreints reçoit 54 élèves à la rentrée 85.

Les petites dernières.

Primaires : Henri Wallon et Louis Aragon fonctionnent avec 7 classes.
Maternelles : Liberté, avec 3 ouvertures en septembre dernier compte désormais 8 classes.



Demain c'est aujourd'hui.

Bien sûr, des problèmes se posent et la question soulevée est : n'y-a-t-il pas souvent déphasage entre le contenu de l'enseignement et ce que vit l'enfant au quotidien ? Exemple : de simples extraits des manuels scolaires "Maman fait la cuisine, papa regarde les informations télévisées". "La fille joue à la poupée alors que le garçon lit". Ces phrases seraient risibles si elles n'étaient pas un facteur de déconnexion du vécu, un décalage entre l'évolution des mœurs et son expression scolaire. Ce qu'il y a d'archétypal dans ces exemples illustre, à notre sens, tout le travail qu'il reste à accomplir afin que l'école tienne totalement sa place dans la société actuelle. Toutes les initiatives municipales tendent à démontrer la nécessité qu'il y a à transformer peu à peu le contenu de l'enseignement, afin d'ouvrir plus l'école. De justes luttes se sont développées afin que les effectifs dans les classes soient de 25 élèves, si cela est nécessaire, cela n'est pas encore suffisant. D'autres problèmes se posent, comme ceux exposés précédemment, et il faut collectivement dès à présent y réfléchir. Les efforts des enseignants à mieux adapter leur pédagogie aux besoins vont dans ce sens.

Bilan rentrée

- Fermetures de classes :
 - 1 classe à M. Cachin,
 - 1 classe à J. Curie.
- Glissements de classes :
 - 2 glissements de l'école Sadie-Carnot sur Louis-Aragon.
- Ouverture de classes :
 - 3 ouvertures à la maternelle Liberté,
 - 1 ouverture à J. Lalive/Ed. Vaillant,
 - 2 ouvertures à Aragon (glissement de S. Carnot).



En informatique.

Chaque établissement primaire s'est vu doter à la rentrée, d'un ordinateur. L'arrivée de 3 nano-réseaux permettra également des connections entre écoles.

on va au rapport et à la piscine

Il serait paradoxal de ne point donner la parole à ceux qui sont le plus à l'école. Les enseignants et les élèves (ces derniers s'exprimant par ailleurs et par écrit dans le dossier).

ECOUTONS-LES

Les enfants

Sébastien, Rachid, Marisa, Olivier, Mikaela, Christophe et les autres nous ont parlé de l'école. Ecoutez leurs voix, les plus neutres si ce n'est les plus innocentes.

A la question : c'est quoi pour vous l'école, une réponse unanime. On apprend à lire, à faire des exercices, à bien parler afin d'avoir plus tard un métier. Bien sûr, il leur arrive de s'amuser, certains souhaiteraient comme amélioration, des récréations plus longues. Les enseignants trouvent grâce à leurs yeux, même si certains les trouvent parfois sévères à leur égard. D'autres plus lucides considèrent qu'ils méritent les punitions, car ce n'est pas l'instituteur qui est méchant mais eux qui ne sont pas gentils, et si on discute, il ne peut pas nous faire travailler. Les filles ont peur des récréations car les garçons les bousculent de trop. L'unanimité se fait également sur l'ouverture. Tous veulent sortir plus, aller dehors, dans les musées, à la campagne, dans les classes transplantées. Ah Oléron quel pied ! Ils se sont bien marrés, ont fait des bêtises, discuté le soir sous la tente alors que c'était interdit. Quel dépaysement. Sur ce sujet ils sont intarissables, un magazine entier n'y suffirait pas !

L'institutrice

Hélène, institutrice, nous fait part de sa conception de l'enseignement, de cette tâche souvent ardue. Pour elle, la prise de conscience la plus importante est celle de la relation avec l'enfant, l'affectif qui, inéluctablement parcourt, les salles de classe. Bien sûr, sans nier les objectifs finaux de tout enseignement, cette donnée est fondamentale et conditionne un meilleur apprentissage des techniques d'écriture ou de lecture. Le besoin des enfants est grand qu'on les écoute, qu'ils s'expriment. Le matin lorsqu'il arrivent à l'école, leur premier désir est de parler, il faut savoir, au préala-

ble, les écouter, c'est à cette condition qu'ils aiment l'école. Lire ou écrire cela ne s'acquiert pas d'un coup de baguette magique. L'important est de mettre ces enfants en situation, il faut savoir les provoquer et tirer chaque moment vers cet objectif, sans le planquer à des heures précises de la journée.

Il faut que l'enfant aime venir à l'école donc établir de nouveaux rapports de confiance. Hélène nous parle de l'initiative (une exposition photos) qui a mis en rapport les parents, les enseignants, les élèves, des élus. Un projet commun élaboré principalement par les enfants. Cette situation est une situation de vie réelle où se décloisonnent les classes. C'est une vie de quartier qui se perpétue où chacun aide et s'investit. C'est une volonté collective qui s'exprime. Pour Hélène, la présence des parents devrait être plus effective.

Pour l'informatique, elle met en lumière le danger qu'il pourrait y avoir à l'appliquer simplement avec des recettes et non pas la mettre au service de l'enfant afin que l'esprit fonctionne, s'interroge sur l'objet même. L'informatique ne doit pas être un objet privé d'âme. Hélène nous a montré, dans cet entretien, qu'il faut aimer vivre avec les enfants, quitte à faire parfois certains sacrifices, tant la demande peut-être forte. C'est une pédagogie de la vie dont elle parle. Utopie diront certains. Je ne le pense pas après avoir entendu ses élèves parler de leur séjour en classe transplantée à Oléron, après avoir vu la joie, les rêves passer dans leurs yeux, comme si ces moments, pourtant scolaires, avaient été les plus heureux de leur vie. D'ailleurs ils sont prêts à repartir plus longtemps s'il le faut. Utopie ? Croyez-vous donc !

Service Enseignement
tél : 48-45-61-50 postes 2406/2422

Régie des Cantines
tél : 48-45-61-50 poste 2407

Régisseur des Cantines
tél : 48-45-61-50 poste 2408

dossiers

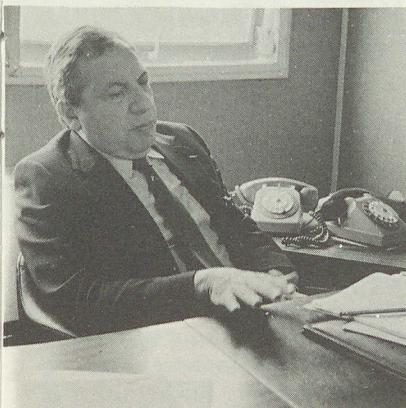
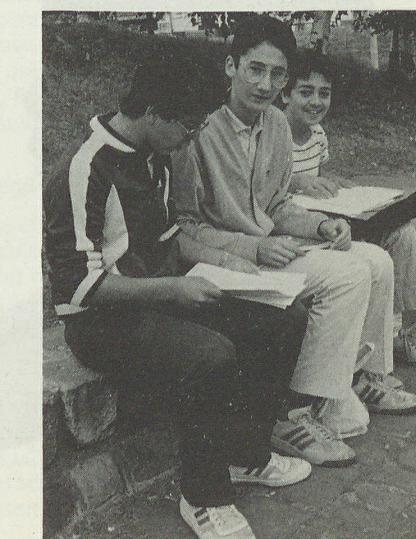
ECOUTONS-LES

Les enfants

Au lycée Berthelot, C'est la Science avec Conscience

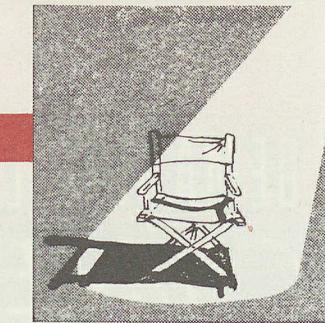
M. Harari, Proviseur du lycée Marcellin Berthelot, qui nous a reçu, nous fait oublier l'image classique de celui, dont le visage nous était pratiquement inconnu et menant mystérieusement vie dans une aile de l'établissement.

8 heures du matin, septembre. Le temps, encore exceptionnel, permet encore la décontraction vestimentaire, les affres de la rentrée ne semblent pas trop marquer les visages. Les élèves arrivent chacun à leur rythme. Certains révisent une dernière fois, des groupes se forment selon les classes mais également selon les amitiés conservées. On parle du film de la veille, des exercices particulièrement ardus. Bref, on est heureux de se retrouver. Tout est calme. Avec flegme, les élèves se rendent dans les salles de cours, les éternels retardataires subissent les



éternelles réprimandes, où se lit une forme de complicité.

Notre hôte nous accueille dans son bureau, l'ambiance est décontractée. M. Harari est visiblement un homme de dialogue. Professeur de mathématiques pendant 20 ans, au lycée français d'Alexandrie, il restera à J. B. Say à Paris durant 15 ans. Malgré une légère hésitation, de peur de perdre le contact avec les élèves, M. Harari franchit le pas et devient principal de collège à Villemoisson sur Orge, dont il garde un excellent souvenir, puis proviseur du lycée de Pantin, dès son ouverture, en 1975. "L'essentiel pour moi, est de maintenir le contact. Le proviseur n'est pas seulement une personne qui gère, mais qui anime". Tout au long de notre entretien, M. Harari emploiera "nous" pour parler de son travail. Travailler pour les élèves est son souci majeur, et l'équipe pédagogique comprend tout le monde (enseignants, personnel de service, administration). "Les élèves savent qu'à tout moment, ma porte est ouverte. Un jeune n'aime pas spécialement le laxisme, il désire qu'on le guide avec



L'INVITÉ DU MOIS



der". S'il est satisfait des remarquables résultats au bac, qui sont pour lui, l'aboutissement logique de ce travail collectif et de cette concertation permanente qu'implique le projet, il pense que trop de redoublements en classe de seconde existent. "Il y a un fossé entre le collège et le lycée. Le bac n'a pas changé ni la lourdeur des programmes. Il y a une formation différente pour un examen aussi difficile". Pour lui, en fait, un cycle long de 4 ans est nécessaire pour au moins 40 % des élèves. C'est également le rythme scolaire qu'il faudrait modifier, trop vétuste pour la société actuelle. Au lycée, il y a bien des activités périscolaires extrêmement vivantes qui sont le complément indispensable à la journée scolaire.

"Dans ce domaine, il y a des actions ponctuelles comme les voyages, afin de découvrir certaines réalités, comme les entreprises dans

le Nord, au Creusot, dans l'Est. Puis, il y a des activités plus classiques de loisirs et de culture, celles-ci évoluent chaque année, ne restent pas figées : échecs, ciné-club, vidéothèque, café-théâtre, animations au foyer à l'heure de midi, troupe de théâtre qui a participé au festival de Compiègne".

Pour M. Harari, il n'y a pas de rôle type. C'est avant tout un animateur responsable de la maison, mais, il n'est pas tout seul, sa disponibilité doit être très grande. Il insiste sur la lourde tâche du personnel de service, afin que les élèves rentrent chaque matin dans les meilleures conditions, dans un cadre agréable et accueillant.

L'entretien terminé, nous allons boire un café dans le foyer aménagé par les élèves et tenus par eux ; nous pouvons même y déguster des petits pains. Oui, c'est un peu l'Abbaye de Thélème.

Centre Podologique Yves Daubies

- Pédicurie
- Podologie sportive
- Orthonyxie, orthoplastie
- Semelles orthopédiques
- Chaussures orthopédiques
- Études d'appareillage

SUR RENDEZ-VOUS
Chaussure médicale pour anomalie du pied, pied sensibilisé. Sandales de rééducation, cannes, bâquilles, produits d'hygiène.

7, avenue Jean-Lolive, 93500 PANTIN

4/844 35 01

CLINIQUE LA RÉSIDENCE

Conventionnée S.S. - Mutuelles

CHIRURGIE GÉNÉRALE

RADIOLOGIE - ECHOGRAPHIE - ENDOSCOPIE
GYNÉCOLOGIE - UROLOGIE - O.R.L. - ORTHOPÉDIE
CHIMIOTHÉRAPIE - DOPPLER - ARTHROSCOPIE

6, rue du 11 novembre 1918 - PANTIN
845.13.19 (4 lignes groupées)

18

CENTRAL SUPERMARCHÉ

codec

UNA

108-110, avenue Jean Lolive - 93500 PANTIN
Métro : ÉGLISE DE PANTIN Tél : 845.85.37

**un vrai Supermarché
«DISCOUNT»**

ouvert du lundi au samedi

Entreprise
René LAMBERT

Peinture - Revêtements de sols

28, rue de l'Ermitage - 75020 PARIS
Tél. : 797.37.80

**DEMANDEZ LE PROGRAMME
CINE // 10/4**

MERCREDI 6 NOVEMBRE

15H
CINÉ-JEUNES
DAVY CROCKETT ET LES PIRATES DE LA RIVIÈRE
U.S.A. 1960 Walt Disney, Productions avec Fier Parker. - 1h30

Film d'aventures
Deuxième film réalisé par «Walt Disney Productions» sur le véritable, mais néanmoins légendaire trappeur.

Cette aventure nous est contée, comme la première, sur le mode humoristique.
A partir de 6 ans.



SAMEDI 9 NOVEMBRE

21H
A NOS AMOURS
France 1983 de Maurice Pialat avec Sandrine Bonnaire et Maurice Pialat. - 1h40

Saga familiale réaliste
Maurice Pialat est le maître de l'improvisation maîtrisée. Il a le génie de l'intuition. Il met la vie à nu et les nerfs à vif. Cet anti-naturaliste traque le naturel. Son souci majeur : être authentique.

Pialat peint des familles haineuses, engagées, secrétant ce venin : le mal de vivre.
«A nos amours» peut ne pas bouleverser, mais il provoque une sorte de malaise qui vous étreint le cœur et tourne le sang.
Ce cinéma douloureux et impudique est un cinéma d'émotions intérieures.

MERCREDI 13 NOVEMBRE

15H
CINÉ-JEUNES
LES AVENTURES FANTASTIQUES
Tchécoslovaquie 1956 de Karel Zeman. 1h15.

Aventures
Adapté du roman de Jules Verne «Face au drapeau». Il s'agit d'une réussite particulièrement spectaculaire du film de trucage et d'animation.

Dans ce film joué, les acteurs sont introduits dans un milieu «truqué» celui des gravures qui illustrent les romans de Jules Verne.
A partir de 8 ans.

SAMEDI 16 NOVEMBRE

à 21H
AU-DESSOUS DU VOLCAN
U.S.A. 1984 de John Huston avec Albert Finney et Jacqueline Bisset. - 1h52.

Drame psychologique
«Au-dessous du volcan» est une superbe réalisation. Décor : la ville de Cuernavaca au Mexique où la caméra de Huston se faufile et sillonne sans relâche les rues d'une ville en transes le jour de la fête des morts.

Un trio va connaître en une journée des événements joyeux et dramatiques, au pied d'un volcan menaçant de se réveiller, symbole de la guerre des hommes qui se prépare. En effet, nous sommes à la veille de la seconde guerre mondiale. Dans ce bout du monde arrivent les échos inquiétants de la victoire prochaine de Franco en Espagne.

C'est là que se croisent destins individuels et collectifs et que les trois personnages vont faire la connaissance d'activistes nazis mexicains.

Entre ces trois personnages qui s'aiment, Huston a su faire passer toute la charge émotionnelle qui les habite.

«Au-dessous du volcan» confirme, si besoin en était encore, que le patriarche de 78 ans qu'est John Huston reste un des plus grands cinéastes.

MERCREDI 20 NOVEMBRE

15H - CINÉ-JEUNES
OSCAR

France 1967 de Édouard Molinaro avec Louis de Funès et Claude Rich. - 1h25

Comédie Vaudeville
La grosse artillerie du rire. De Funès mène l'affaire dans son numéro favori de tyran délirant. Beaucoup moins coûteux, beaucoup mieux rythmé que «La grande vadrouille», «Oscar» est bien plus réussi, bien plus drôle.

SANTÉ

Sida m'était conté

Dis donc SIDA, t'es bon, doivent rêver la nuit les grands patrons de la presse à sensations, et le monstre du Loch Ness doit rugir de dépit dans son antre, de se voir ravir depuis de si nombreux mois le hit-parade des émotions fortes. Mais lecteurs, ne vous réjouissez pas si vite, il n'est pas si facile que cela d'attraper le SIDA... C'est comme pour devenir cosmonaute ou gagner le gros lot du loto, on peut y arriver mais ce n'est pas évident.

corps, qui vont pouvoir la vaincre, d'où le nom de la maladie Syndrome d'immuno-dépression acquise ou SIDA.

Mieux cerner les risques de contagion.

Cette maladie se rencontre actuellement essentiellement : aux Etats-Unis, en Europe Occidentale, en Haïti et dans certaines régions de l'Afrique Equatoriale. 8 000 cas aux Etats-Unis, environ un millier en Europe de l'Ouest, dont un quart en France. La contamination peut se faire à partir d'un sujet déjà atteint, lors de rapports homosexuels masculins, dans ce type de relations, le virus contenu dans le sperme franchit plus facilement les barrières tissulaires qui le séparent du sang ; mais les cas connus montrent que des conditions de fréquence élevée sont nécessaires pour qu'il y ait transmission de la maladie. La contagion hétérosexuelle se rencontre aussi, surtout à partir de personnes ayant des pratiques de prostitution.

Les statistiques là-dessus sont formelles : vous avez beaucoup plus de chance de quitter notre planète grâce à un bon infarctus du myocarde, surtout si vous chatouillez de trop près la rillette ou le cassoulet et le ragoût bien gras, ou bien encore plus par la vertu d'un cancer de la langue ou du poumon si vous fleurtaillez sans vergogne avec la fiole de whisky et les vingt cigarettes quotidiennes. Un peu léger direz-vous de plaisanter avec un sujet aussi grêle, bien-sûr !... Si plaisanterie il y a, elle ne veut s'adresser qu'à la manière «presse à sensations» avec laquelle on a souvent traité cette maladie, manne providentielle des rédactions en panne d'inspiration et peu portées à faire dans la dentelle.

Pour en revenir aux origines.

Essayons d'y voir clair. Le SIDA est provoqué par un virus isolé et identifié à l'Institut Pasteur dès 1983, transmis essentiellement par voie sexuelle ou par transfusion sanguine et dénommé le L.A.V. Ce virus s'attaque à une variété particulière de globules blancs du sang — qui sont comme on le sait, les soldats défenseurs de notre organisme — les lymphocytes T. Le virus se reproduit d'abord dans cette cellule puis la tue, affaiblissant d'autant les capacités de défense du patient et le laissant impuissant contre l'attaque d'autres souches microbiennes. Ce mécanisme explicité ici succinctement, semble expliquer toute la gravité de la maladie et l'apparente aux phénomènes observés lors d'une irradiation radioactive intense qui détruit elle aussi les moyens de défense du corps humain, en créant une immuno-dépression, c'est-à-dire l'impossibilité pour ce dernier de réagir à une attaque infectieuse en fabriquant des anti-

— Le sujet est porteur du virus mais ne fera pas le SIDA, cela rappelle ce qui se produit dans un certain nombre de maladies infectieuses, la tuberculose en particulier où l'on peut faire une primo-infection sans développer pour cela une tuberculose maladie.

— Parfois le sujet fera une maladie relativement bénigne : le para-SIDA qui pourra disparaître spontanément ou rester chronique mais parfois aussi s'aggraver, en donnant le SIDA proprement caractérisé par des infections intenses et très difficiles à soigner ou aussi la survenue d'un cancer particulier : le sarcome de Kaposi.

— Actuellement la connaissance du virus, la mise au point des tests de détection, la surveillance épidémiologique de la maladie permettent de mieux cerner ses contours et d'espérer la vaincre surtout grâce à la mise au point d'un vaccin, seule arme vraiment efficace à ce jour contre les affections à virus, sur lesquelles les antibiotiques n'ont aucune prise.

Les agents anti-viraux actuels, HPA 23 ainsi que d'autres molécules testées, semblent posséder une toxicité qui en limite considérablement l'utilisation, mais la recherche à ce niveau est très active et la situation peut évoluer rapidement.

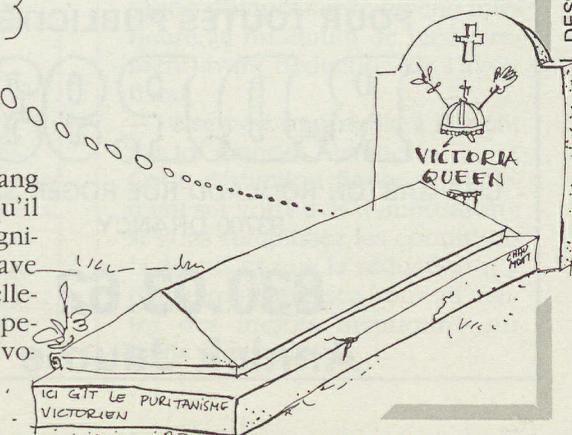
On retiendra de cette affection, qu'elle est malgré tout peu fréquente même si l'on fait autour d'elle beaucoup trop de bruit. Ses modes de contagion exposés ci-dessus sont connus et permettent dans l'entourage familial, social et médical de ces patients, des mesures d'hygiène simples et efficaces. Cela devrait éviter chez nous les mouvements irraisonnés de pratique tels qu'il s'en est produit aux Etats-Unis. Sachons raison garder.

Docteur Monteillard-Calas

*GRÂCE AU SIDA
ON VA PEUT-ÊTRE
SE SOUVENIR
DE MOI...*

Forme grave de la maladie ?

En effet, découvrir dans le sang d'un sujet des anticorps signalant qu'il est porteur du virus du SIDA, ne signifie pas qu'il va faire une forme grave de cette affection. L'on sait actuellement que devant cette situation appelée séro-conversion, trois types d'évolution sont possibles :



JEUNESSE

WEEK-END

LA PLAGNE (Savoie)
14/15 décembre - 25 places.

FLAINE (Haute-Savoie)
11/12 janvier 86 - 40 places.
Coupe de ski avec le S.M.J. et
le C.M.S. de Pantin.

VARS-LES-CLAUZ
(Hautes-Alpes)
12/13 avril 86 - 25 places.

SÉJOURS ADULTES

TIGNES (Savoie)
8 au 16 février 86 - 15 places.

LA PLAGNE (Savoie)
8 au 16 février 86 - 20 places.

SÉJOURS ADOS

16/18 ANS
VAL CENIS (Savoie)
22 au 29 décembre 85
18 places.

VAL CENIS (Savoie)
3 mars au 5 avril 86 - 18 places

SOLDATS

Vous partez à l'armée bien-tôt ...

Vous êtes parti ... vous êtes soldat !

Le service municipal de la jeunesse remet à chaque pantinois qui part à l'armée ou qui effectue son service militaire

- un sac de sport
- 3 mandats de 60 frs
- 1 mandat de 180 frs pour Noël.

Prochain mandat à Noël, du 9 au 21 décembre inclus.

Au service municipal de la jeunesse, rue de la Marine, tél : 48.45.61.50 poste 2216.

Tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et les samedis 14 et 21 de 10h à 12h.

DEMANDEZ LE PROGRAMME CINÉ // 10/4

SAMEDI 23 NOVEMBRE

21H

LE GRAND FRÈRE

France 1982 de Francis Girod avec G. Depardieu, J. Rochefort, R. Planchon, J. Villeret. - 1h50.

Mi-chemin de la politique, du polar et des légendes hugoliennes.

Film ambitieux dont la pierre d'angle est l'amitié qui lie un bourgeois devenu marginal avec un petit maghrébin parfaitement à l'aise dans les bas-fonds de Marseille.

MERCREDI 27 NOVEMBRE

15H - CINÉ-JEUNES
MICKEY JUBILE
U.S.A. 1974, Walt-Disney productions. - 1h20

Montage de dix des meilleurs courts métrages animés du célèbre Mickey.

Ce film a été réalisé à l'occasion du 50^e anniversaire de sa naissance.

A partir de 6 ans.

SAMEDI 30 NOVEMBRE

21H

PARIS, TEXAS

France-RFA. 1984 de W. Wenders avec Harry Dean Stanton et Nastassja Kinski. - 2h30

Film sur l'errance

Wim Wenders avec «Paris, Texas», et contrairement à son image, a réalisé un film qui échappe aux initiés et, sans se renier, gagne le grand public. Le mot-clé est émotion. L'allemand errant d'Europe en Amérique, l'homme muet, obsédé de communication, le puritain qui se méfiait des sentiments, écrit un mélodrame et touche son auditoire au cœur, aux larmes. Cette œuvre, américaine par l'espace et le récit, est européenne par l'intimité de la mise en scène, la proximité des personnages.

«Paris, Texas» est un film à recevoir dans l'immédiat, aux couleurs nettes. Un film posé, plan par plan, tranquille.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

82, av. du Général Leclerc - Pantin
Tél : 845.00.10

TIERS PAYANT OBSÈQUES

Toutes démarches et formalités évitées aux familles.

LE COEUR DE LA BANLIEUE

TSF
Votre radio

sur 93 MHZ

831.77.77

POUR TOUTES PUBLICITÉS

R.D.P.93

CITÉ GASTON ROULAUD RUE ROGER SAENGRO
93700 DRANCY

830.03.62

Annick Jaume

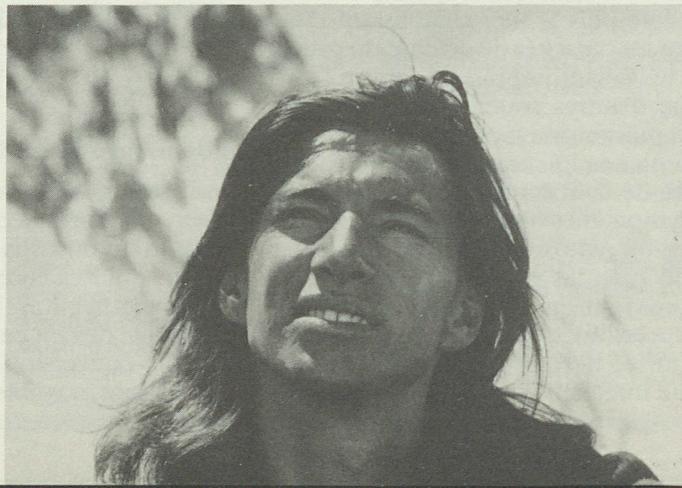
LES RENDEZ VOUS DU 10/4

CONFÉRENCE MARDI 19 NOVEMBRE à 20h au 104,
avenue Jean Lolive.

Rencontre avec Jean AFANASSIEF qui présentera «Nanga Parbat la montagne nue» l'un des 8 000 les plus mythiques de l'Himalaya...

Une équipe de 9 alpinistes à l'assaut du Nanga Parbat par le versant Rupal. Jean Afanassieff, chef de l'expédition filme au jour le jour...

Primé au Festival de La Plagne 82. Primé au Festival de Trento 83.



FINANCES

IMPOTS LOCAUX

Une injustice, Jacques Isabet intervient.

La taxe d'habitation qui devrait être payée le 15 novembre augmente de 8 % sur celle payée en 1984. Ces 8 % correspondent à la hausse des valeurs locatives prévue par le budget de l'Etat en 1985. Il faut savoir que dans le même temps, le gouvernement accordait une "remise" de 10 % aux employeurs sur la taxe professionnelle.

Évoquant cette injustice, Jacques Isabet vient d'écrire à M. Bérégovoy, Ministre de l'Economie et des Finances, pour manifester son inquiétude devant le projet de budget adopté par le gouvernement pour 1986 ; il relève notamment : «Les concours financiers de l'Etat aux communes augmenteront bien plus lentement que la hausse des prix. Le remboursement de la T.V.A. va être réduit. La Taxe professionnelle payée par les entreprises va augmenter bien moins que la Taxe d'habitation et que les prix. Du côté des dépenses, les taux des emprunts restent très élevés et aboutissent à accroître la part des frais financiers dans les dépenses des communes ; par ailleurs, le Gouvernement veut puiser dans la caisse de retraite des personnels, des milliards qu'il faudra faire payer aux communes et aux fonctionnaires.

En prenant de telles mesures, le Gouvernement dit aux communes : «Dépensez moins pour les habitants ou augmentez les impôts locaux».

Ce choix est inacceptable. La Taxe d'habitation pèse déjà lourdement sur le budget des familles ; elle est de surcroît particulièrement injuste puisque le chômeur paye comme le P.D.G. Quant à réduire les dépenses, ce serait à Pantin, réduire les crédits pour les vacances et les loisirs des enfants, ceux de l'action sociale, ceux destinés à l'école, à la santé, à la sécurité, au sport, à la cantine... alors même que les Pantinois ont besoin, aujourd'hui plus qu'hier, de ces services publics ! Ou peut-être faudrait-il, Monsieur le Ministre, ne plus construire d'écoles, ne plus entretenir les rues, ne plus investir ?

Je refuse, pour Pantin, cette perspective qu'offre le budget de votre Gouvernement pour 1986».

Et le Maire conclut : «refusant de faire supporter aux Pantinois les conséquences de vos choix, je vous prie de croire en ma détermination à agir avec eux pour donner à notre commune les moyens de remplir sa mission».

• Valeur locative brute
Base de calcul de l'impôt. Réévaluée de 8 % par la loi de finances 1984 votée par le Parlement.

• Abattement général à la base

Voté par le conseil municipal pour la part communale, il correspond à 15 % de la valeur locative moyenne des habitations de la commune.

• Cotisations
Somme qui revient à chaque collectivité : commune, département et région.

• Taux d'imposition
Pour la 3^e année consécutive, lors du vote sur le budget le conseil municipal n'a pas modifié les taux d'imposition des quatre taxes locales (taxes d'habitation, foncière et professionnelle).

• Date de mise en recouvrement

Vous avez jusqu'au 31 décembre 1986 pour déposer un recours.

• Réduction

De 1770 F pour les deux premières personnes à charge et de 1770 F pour chacune des suivantes.

• Date limite de paiement

A respecter si vous ne voulez pas risquer une pénalité de 10 %.

• Frais

Perçus par l'Etat, ils représentent 4 % du total des cotisations.

• Somme totale à payer

au percepteur. Les contribuables dont la taxe d'habitation dépasse 750 F en 1985 pourront acquitter celle de 1986 en trois versements (il est trop tard pour 1985). Le premier versement égal au tiers de la cotisation de 1985 devra être versé avant le 30 mars 1986. Le second versement d'un même montant, avant le 30 juillet 1986. Le solde sera versé à l'échéance indiquée sur l'avis d'imposition.

• Mesure nouvelle

Degrèvement partiel pour les personnes ne payant pas d'impôt sur le revenu.

Vous bénéficiez d'une réduction de la taxe d'habitation de votre résidence principale à ces conditions :

— être non imposable sur vos revenus ou redévable d'une cotisation d'impôt sur le revenu inférieur au minimum de recouvrement avant déduction de l'avoir fiscal.

— être non imposable à l'impôt sur les grandes fortunes. Cette déduction figure normalement sur votre avis d'imposition ; si vous remplissez les conditions ci-dessus et que la réduction n'y figure pas, adressez-vous au centre des impôts mentionné sur l'avis d'imposition.



BIBLIOTHÈQUE ELSA TRIOLET
102, avenue Jean Lalive - tél : 48.44.33.46
BIBLIOTHÈQUE JULES VERNE
130, avenue Jean Jaurès - tél : 48.44.19.35.
BIBLIOTHÈQUE ROMAIN ROLLAND
rue Édouard Renard - tél : 48.36.98.20.

Vous trouverez dans cette nouvelle rubrique mensuelle une sélection de nouveaux livres illustrant un thème d'actualité. Acquisition démontrant que les bibliothèques sont toujours à l'écoute du monde et de ses mouvements.

A l'heure où nos regards sont rivés sur l'Afrique du Sud, à l'heure où la population noire majoritaire dans ce pays (23,9 millions de Noirs, 2,9 millions de Métis, 1 million d'Indiens, contre 4,9 millions de Blancs) veut conquérir sa liberté et sa dignité, la bibliothèque municipale vous propose un choix de livres de littérature sud-africaine, pour vous aider dans votre appréhension de l'Apartheid et pour votre plaisir de lire.

Breyten Breytenbach

Auteur sud-africain né en 1939. A vécu plusieurs années en prison. Libéré en 1982, il vit actuellement à Paris. Son œuvre poétique et romanesque est un témoignage brûlant sur la réalité de l'apartheid et notamment sur le système carcéral.

Son œuvre :

- Confession vénérable d'un terroriste albinos
- Feu froid (poésies)
- Mouvoir

André Brink

47 ans, professeur à l'Université, auteur de plusieurs romans traduits dans le monde entier. Le prix Médicis lui fut décerné en 1980. A. Brink, de livre en livre, évoque inlassablement les problèmes qui déchirent son pays et s'interroge de façon lancinante sur la responsabilité de l'écrivain dans une société en état de siège.

Son œuvre :

- Au plus noir de la nuit
- Rumeurs de pluie
- Un instant dans le vent
- Un turbulent silence
- Une saison blanche et sèche

et un essai :

- Sur un banc du Luxembourg

J. M. Coetzee

Né au Cap en 1940. Traducteur, critique littéraire, romancier couronné par plusieurs prix. Dans son dernier livre (Michaël K.), il raconte

l'histoire d'une lutte forcée pour préserver la « dignité humaine ».

Son œuvre :

- Au cœur de ce pays
- En attendant les barbares
- Michaël K., sa vie, son temps

Nadine Gordimer

Romancière et nouvelliste, elle évoque les rapports blancs/noirs du Sud, toujours avec subtilité et puissance.

Son œuvre :

- Ceux de July
- Fille de Burger
- Quelque chose là-bas
- Un monde d'étrangers

Bibliothèque Elsa Triolet
102, avenue Jean Lalive
Tél. 48.44.33.46

adultes :

Mardi	10h-12h	14h-19h
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Vendredi		14h-19h
Samedi	10h-12h	30h14h-17h

enfants :

Mardi	16h-19h
Mercredi	10h-12h
Vendredi	16h-18h
Samedi	14h-17h

Bibliothèque R. Rolland
Rue Éd. Renard prolongée
Tél. 48.36.98.20

Mardi	16h-18h
Mercredi	10h-12h
Samedi	10h-12h

Bibliothèque Jules Verne
130, avenue Jean Jaurès
Tél. 48.44.19.35

Mardi	16h-19h
Mercredi	10h-12h
Samedi	10h-12h

PANTIN, CEUX QUI VONT LIRE TE SALUENT

La lecture publique à Pantin c'est trois bibliothèques, Elsa Triolet, Romain Rolland, aux Courtillières, Jules Verne aux Quatre Chemins.

Des unités décentralisées permettant de mieux prendre en compte certains problèmes comme ceux des déplacements dans une ville dans une ville étendue comme Pantin. C'est 70 000 livres, des locaux modernes, des salles de lecture où peuvent se compulsler tous les journaux, magazines spécialisés, revues.

Toujours d'actualité.

Les bibliothèques s'inscrivent délibérément dans les mouvements de notre société par l'acquisition de livres toujours en prise directe avec notre époque. En cette période où l'image, animée ou non, prend une place de plus en plus prépondérante, il s'agit de ne pas se couper du monde, tout en continuant de proposer par le livre une méthode d'acquisition des connaissances toujours aussi riche.

Ne pas mettre en concurrence ce une rente approche des choses par les

nouvelles technologies et l'approche toujours passionnante de l'imaginaire par le livre.

Le livre est de "sortie"

Il serait inconcevable que les bibliothèques soient des "musées", un univers figé où le livre n'existerait qu'en attendant la main qui l'en sortirait. La politique d'animation mise en place a pour but de mettre en valeur le potentiel de livres afin de le faire vivre. C'est une permanente promotion de la lecture dont il s'agit. Faire sortir le livre des lieux séculaires de son immobilité est un moyen de faire réfléchir, de faire découvrir, de susciter des débats d'idées. Une bibliothèque ce n'est pas uniquement le coup de tampon apposé sur le livre emprunté, ou le silence des salles de lecture dans lesquelles se cultive parfois le repliement. La lecture ce n'est pas simplement cette consommation solitaire, c'est aussi l'itinéraire de sa production. Le livre est ouvert comme l'avait présenti Umberto Eco il y a quelques années.

Un tremplin.

Cette ouverture sur l'extérieur peut structurer des animations de quartier autour de thèmes précis, elles sont le ferment de cette dynamique où la ville trouverait une certaine unité. La fête du livre, autour des sciences et des techniques, est une opportunité. Ce sont les actuelles préoccupations des gens. Les médias se font largement l'écho de toutes ces nouveautés, souvent inaccessibles au profane, mais dans le sens inverse



Fête du Livre du 3 au 7 décembre

A Romain Rolland (Quartier des Courtillères).

Exposition réalisée par les Télécoms sur le téléphone, la télématique, les réseaux câblés, la communication par satellite du 26/11 au 7/12. Un minitel en démonstration, des films-vidéo.

A Elsa Triolet

Exposition réalisée par la Fondation 93 sur l'informatique du 26/11 au 7/12. Exposition réalisée par le Centre de Création industrielle (Centre G. Pompidou) sur la vidéo-communication du 3 au 7/12.

Des films-vidéo du 3 au 7/12. Un vidéo-disque en démonstration le 4/12.

Une vente de livres scientifiques et techniques et des livres à offrir pour les fêtes de fin d'année du 3 au 7/12. Débats le 7/12 : à 14 h 15 sur la littérature scientifique et technique pour la jeunesse avec Paul Brouzeng, auteur de "la science en questions", Germaine Finifter, auteur, critique et Frédéric Buchmayer, critique (sous réserve). A 16 heures : les nouvelles technologies : pour quels usages sociaux ? Avec la participation de Muriel et Alain Calmes, universitaires, et de Jean-Claude Quiniou, auteur de "la Télématicité, mythe et réalité".



On associe souvent le livre à la connaissance et l'évasion. Mais de quoi s'évader, de qui a-t-on besoin pour le faire ? N'a-t-on pas, en soi assez de force ? Est-il nécessaire de s'appuyer sur les chimères des autres, sur leurs mots ou leurs images qui enferment ? Ne peuvent pas oublier, ne pas s'aveugler, sans représentation ? Ne malgré tout, le livre, au-delà de ses fonctions, était-il juste moyen de s'ouvrir à soi-même, de ne plus dépendre des autres ? La connaissance est, sans doute, à ce prix. Savoir se dégouiller des clichés, des peurs, des faux-semblants, se découvrir, être surpris par des horizons que nous possédons. Pour qu'il y ait échange, il faut plus assez grand pour nos gestes, pour nos livres, les dépasser, quitte à être seul, face à ses propres mots, à leur silence. C'est un risque grand, mais qui donne une dimension à l'existence. Ensuite, il ne nous reste plus qu'à écrire afin d'écartier l'inéluctable.

Dominique Duclos

